

▼ Ca se passe...
p 2 et 3

[Nettoyage](#)
[Dépollution](#)

▼ Le point sur
p 4 et 5

[Qui fait quoi ?](#)

▼ Dossier
p 6 et 7

[Crèche](#)

▼ Entre nous
p 8 et 9

[Four à pain](#)
[Chasse](#)
[Yahoo](#)
[Concours photo](#)
[Marché](#)

▼ Vie municipale
p 10 à 12

[École](#)
[Recensement](#)
[Travaux](#)
[Etat civil](#)
[Mairie pratique](#)

Edito



Dans ce bulletin municipal, vous le verrez, il sera beaucoup question de déchets. Nous pouvons d'ores et déjà faire une différence entre les très vieux déchets comme ceux qui ont été extraits du lit de la Vence et les très jeunes déchets, ceux que nos contemporains "balancent" encore sans vergogne dans la nature ou à côté des bacs de tri sélectif....

S'il y a quelques décennies les processus de récupération des déchets étaient encore à leurs balbutiements, voire inexistant, ce n'est plus le cas aujourd'hui et tout est mis en œuvre pour nous faciliter la vie. Néanmoins les incivilités en matière de déchets persistent !

Nous avons décidé aussi de vous présenter une infographie sur les compétences de la Métropole pour que vous ayez une meilleure vision de ce que représente cette collectivité territoriale dans notre quotidien.

Si la " Métro " intervient dans de nombreux domaines, je rappelle toutefois que la mairie demeure responsable :

- de l'urbanisme pour la réception et l'instruction des dossiers avant la transmission aux services de la Métropole
- des chemins communaux
- des pouvoirs de police sur l'ensemble des voiries de la commune
- du cimetière
- de l'école (personnels d'accompagnement, cantine/garderie/ATSEM et bâtiments)
- de l'ensemble des bâtiments communaux et de leur utilisation
- du déneigement
- de l'état civil (les actes civils liés à la vie : naissance, mariage, décès)
- et comme la liste est loin d'être exhaustive, il y a bien d'autres actions encore, notamment dans des domaines où nous sommes en lien direct avec les habitants. Le dialogue s'instaure directement avec les administrés, et la mairie reste encore une porte ouverte à de nombreux échanges. Ce qui est précieux.

Nous ferons enfin un petit tour du côté de la crèche où le travail mené en étroite collaboration entre les bénévoles du bureau, le Département de l'Isère, la CAF, l'ACEPP et la mairie porte ses fruits.

Pierre Faure
Maire de Quaix-en-Chartreuse

Nettoyage des chemins à Quaix

Une nouvelle campagne de nettoyage des chemins a eu lieu à Quaix cet été et une quinzaine de jeunes ont participé à cette opération exemplaire avec une belle énergie. Toujours encadrés d'éducateurs spécialisés, les équipes se sont partagées la tâche sur trois chantiers différents.

Comme pour les chantiers précédents (voir BM n° 10), ces actions ont une valeur environnementale mais surtout une valeur pédagogique pour ces jeunes où la cohésion, le respect de l'autre, l'engagement pour un travail d'utilité collective sont de mise. Et puis, au détour d'un chemin, des liens avec les riverains se créent et cela mérite aussi d'être vécu par ces grands adolescents, mais aussi par ceux qui vont à leur rencontre.

Il faut savoir que ces travaux se prévoient longtemps à l'avance et qu'ils s'exécutent durant la première moitié des vacances scolaires. D'ailleurs, la campagne de Toussaint a eu lieu du 23 au 27 octobre.

AVANT



Quand les vestiges d'une maison sortent de la végétation sur les terrains communaux Sous-la-Frette



Un petit chemin que l'on avait presque oublié réapparaît au Barbet



Pour ne pas laisser les terrains se fermer Sous-la-Frette

APRÈS



Et ça nettoie toujours... avec l'opération de dépollution de la Vence

L'aventure a commencé en ce début d'année 2017 lorsque Mickaël Chauvin est venu nous présenter son projet de dépollution et de revalorisation de la Vence. Cette action s'inscrivait dans le cursus de son diplôme d'état (DEJSP) pour accompagner les groupes de pratiquants en eaux vives. La municipalité a tout de suite adhéré à cette démarche tout comme le Département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole, le Parc Naturel Régional de Chartreuse et l'association Chartreuse propre. Fort des participations financières de chacune des institutions, le projet a pris forme avec la constitution d'une équipe d'intervention pour la découpe des épaves, la location de matériels adaptés, l'appel à bénévolat, etc...

Le chef de projet et son équipe ont travaillé d'arrache-pied dès le 2 octobre pour découper les épaves, sortir les déchets de leurs gangues de sédiments, et déposer tout cela sur les rives de la Vence.

Puis rendez-vous était donné aux bonnes volontés pour participer le samedi 14 octobre à l'acheminement difficile de près de 4 tonnes de carcasses de voitures et autres déchets accumulés au fil des décennies vers des bennes situées sur les routes départementales. Une vingtaine de bénévoles ont répondu présents à cet appel et ont ainsi participé à la « grande manœuvre » de dépollution d'une partie de la Vence. Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur participation et leur engagement exemplaire en faveur de l'environnement, de sa préservation et sa mise en valeur.

Au delà de son intérêt pour la sauvegarde de la nature cette dépollution/revalorisation du site va permettre d'ouvrir aux adeptes du canyoning un nouveau tronçon de la Vence totalement sécurisé. Ce tronçon viendra compléter en amont celui de l'Infernet déjà fort prisé des « canyonnistes ».



METROPOLE : où en est -on ?

Depuis quelques années, 2014 pour être précis, la Métropole est entrée dans le paysage municipal en prenant progressivement et aujourd'hui il a semblé nécessaire de présenter cette infographie (source Grenoble-Alpes Métropole / Ses certaines compétences propres (Cf. éditorial en page 1) et reste votre interlocuteur, un lieu de ressources et

Les missions de la métropole

De la collecte des déchets à la distribution de l'eau en passant par les déplacements et l'habitat, la Métropole agit pour votre quotidien et pour un développement équilibré du territoire. Découvrez en un coup d'œil les compétences de la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2015.

Les compétences par Grenoble-Alpes

HABITAT

Définition des besoins en logement (programme local de l'habitat), attribution des financements de l'État pour la production de logements sociaux...

POLITIQUE DE LA VILLE

Promotion du développement social urbain, rénovation et revalorisation des quartiers en réduisant les inégalités. Dynamisation des solidarités territoriales et de l'insertion, prévention de la délinquance.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et gestion des zones d'activités économiques, pôles de compétitivité, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises...

VOIRIE

Création, aménagement et entretien des voies, des espaces et ouvrages dédiés à tous les modes de déplacement.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Développement des énergies renouvelables.

DÉCHETS

Prévention, collecte, tri et valorisation.

URBANISME

Réalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), projet de planification de l'espace métropolitain au cours du mandat.

DÉPL

Organis (transp Métrov cyclab

METROPOLE : où en est -on ?

nt des compétences jusqu'alors gérées par le maire et son équipe. Cette prise de compétences s'est faite pro-
 (service communication) pour que vous ayez une vision précise de ses champs d'action. Néanmoins la mairie conserve
 votre lien privilégié avec la Métropole.

Grenoble-Alpes Métropole

49 communes

450 000 habitants

550 kilomètres carrés

14 métropoles

Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

déjà exercées par la Métropole

Les compétences transférées des communes vers la métropole au 1er janvier 2015

PROMOTION TOURISTIQUE

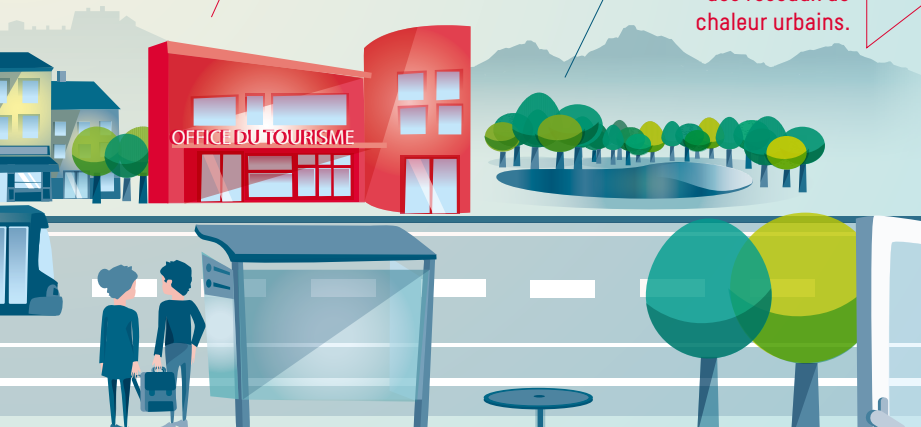
Gestion, dynamisation et coordination des offices de tourisme.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Plan Air-Climat, espaces naturels, lutte contre la pollution atmosphérique, éducation à l'environnement...

ÉNERGIE

Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz. Gestion des réseaux de chaleur urbains.



TRANSPORTS

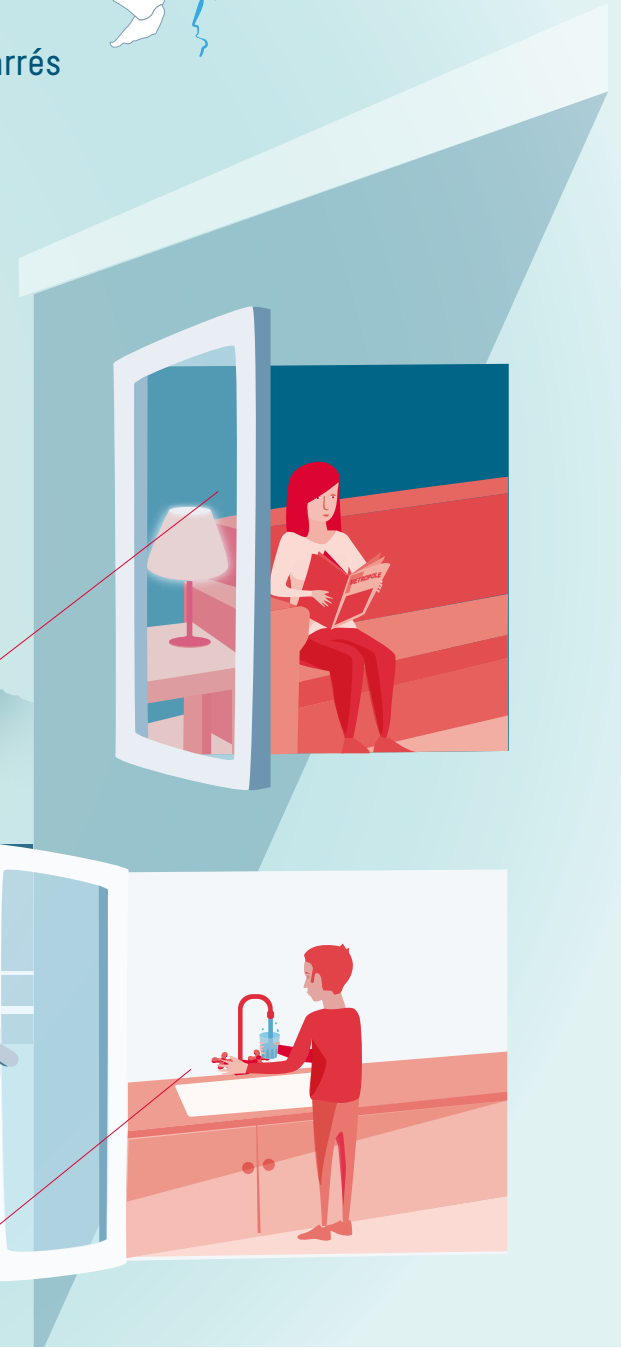
Gestion de la mobilité (transports en commun, vélo, itinéraires, etc.)

Eaux Usées ET PLUVIALES

Collecte et traitement.

EAU POTABLE

Gestion de la ressource, production, distribution.



CRÈCHE 2017/2018 CRÈCHE 2017/2018 CRÈCHE 2017/2018 CRÈCHE 2017/2018

Que de chemin parcouru depuis l'automne 2014 où la situation financière de la crèche lui laissait présager un avenir difficile pour l'équipe de la crèche (bureau et administration) de boucler un budget fortement mis à mal. L'équipe s'était alors particulièrement investie financièrement pour la sortir de l'impasse. Ensuite, un partenariat avec des solutions financières, développer de nouveaux partenariats. Ces partenaires : le « nouveau » Conseil départemental grâce à des subventions d'équilibre budgétaire à construire un futur plus serein. Un nouveau pas est désormais franchi, un premier effet à l'automne 2018. Pour cette année donc il va falloir, une nouvelle fois, trouver des fonds pour assurer le fonctionnement de la crèche.

La crèche de Quaix-en-Chartreuse : comme une micro entreprise

La crèche de Quaix en chartreuse est une crèche à gestion parentale. C'est une association loi 1901. Elle est structurée par une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau. Les membres du bureau sont des parents de la crèche, et cette année un représentant de la municipalité (ancien parent de la crèche) y siège également.

Chaque membre remplit une fonction qu'il a choisie selon ses affinités ou ses compétences. Toutefois, il faut savoir que la crèche s'apparente à une micro-entreprise et ses fonctions requièrent des connaissances bien spécifiques. En effet, la crèche gère un personnel qu'il faut rémunérer et former, applique des règles et des normes (taux d'encadrement, fournitures obligatoires etc.), établit un budget, entretient des partenariats avec les organismes financeurs, etc.

Aussi, face à la complexité de la tâche, depuis 2016, l'ACEPP* est venue soutenir et conseiller les gestionnaires de la crèche dans les domaines des ressources humaines et de la comptabilité. Les bureaux précédents transmettent également leurs connaissances aux bureaux suivants. Enfin, si la directrice Evelyne Gautier est toujours présente pour guider le bureau dans sa tâche, sa fonction managériale de l'équipe de professionnelles est essentielle, elle permet au bureau de se concentrer sur les orientations de la crèche.



* Association des collectifs Enfants Parents Professionnels

Lou P'tiots reconnue d'intérêt général = vos dons déductibles des impôts !



La crèche a obtenu en 2017 le statut d'intérêt général. Cela permet aux associations qui l'obtiennent de percevoir des dons.

Les recettes de la crèche proviennent des subventions et des différentes actions menées tout au long de l'année par le personnel et les familles et permettent de couvrir principalement les frais de fonctionnement. Cependant, les dépenses d'investissement sont sans cesse repoussées. Ainsi, pour « Lou P'tiots », ces dons devraient permettre de proposer aux enfants un matériel pédagogique renouvelé, de poursuivre le projet "Santé environnement" (voir ci-contre), et d'améliorer le confort des dortoirs

avec l'installation de stores et de la climatisation. **Vous l'aurez compris, Lou P'Tiots a besoin de vous !** ...et les petits ruisseaux font de grandes rivières.

Pratiquement, au delà de votre geste social, si vous faites un don vous pourrez alors déduire de vos impôts 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable sur présentation d'un reçu fiscal que la crèche vous remettra. Pour en savoir plus : <http://louptiot.free.fr/don> ou le QRCode ci-après.



2017/2018 CRÈCHE 2017/2018 CRÈCHE 2017/2018 CRÈCHE 2017/2018 CRÈCHE 2017/2018

un avenir plus qu'incertain. En effet, l'aide du Conseil général de l'Isère arrivant à son terme cette année là, il était la mairie, consciente du rôle essentiel de la crèche dans la vie des jeunes parents et du village dans son ensemble, constructif, crèche/municipalité, s'est mis en place pour suivre la gestion budgétaire au plus près, envisager des l'Isère et la CAF, ont été très attentifs à la situation de cette structure et ont répondu présents pour l'aider franchi avec un nouveau partenariat entre la CAF et la mairie au profit de la crèche. Ce partenariat prendra seule- e fonctionnement de Lou P'tiots et peut être compter sur des donateurs pour envisager quelques investissements.

L'environnement des tout petits : un véritable enjeu

Le projet santé-environnement est né en octobre 2015 à la suite d'une soirée thématique animée par Caroline Rouquier, gynécologue, qui a instauré les ateliers « nesting* » à la clinique mutualiste.

Tout le monde sait que la chimie fait partie intégrante de notre quotidien. L'impact des produits chimiques sur la santé n'est pas le même selon l'âge et l'on sait aujourd'hui que les enfants y sont très sensibles. Aussi, depuis plus de deux ans, un petit groupe de parents et professionnelles étudie les produits présents à la crèche et leurs protocoles d'utilisation. De nombreuses actions ont déjà été menées avec toute l'équipe d'encadrement :

- › les vitres, fréquemment léchées, sont nettoyées au vinaigre blanc,
- › les enfants ne sont plus en contact direct avec les tapis de change mais un linge lavable est utilisé,
- › des savons doux et biologiques ont remplacé les savons précédents,
- › la crèche est aérée plusieurs fois par jour pour la qualité de l'air,
- › les téléphones et " baby-phones " ont été remplacés par des modèles n'émettant pas d'ondes en continu et le wi-fi a été désactivé,
- › le four à micro-ondes et la vaisselle plastique ont été supprimés,
- › des repas bio sont proposés une fois par semaine.

Dans cette optique, pour supprimer l'utilisation de produits chimiques sur le sol, l'achat d'un nettoyeur à vapeur sèche est prévu.

Du matériel de cuisine reste encore à acheter et l'équipe du projet se penchera cette année sur le tri des jouets ainsi que l'élaboration de menus hebdomadaires pour le repas "crèche" bio et si possible local.

Plusieurs crèches de la région s'inspirent de ces démarches. Il est possible que la CAF puisse soutenir certains investissements. Quant à l'association Ecolocrèche, elle vient juste de créer un label "écolocrèche" et propose un soutien documentaire aux structures concernées, ainsi que des formations.

* Les ateliers Nesting sont un lieu d'échange et d'information sur tout ce qui touche à l'environnement du nouveau-né



Un nouveau partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales

C'est bien grâce aux efforts conjugués des bénévoles qui se sont succédés au bureau de la crèche depuis des années, des élus de Quaix et surtout grâce à l'action déterminante de Frédérique Puissat, Vice-Présidente du conseil départemental de l'Isère chargée de la famille, de l'enfance et de la santé et des représentantes de la CAF qu'un nouveau partenariat est envisagé.

Ce partenariat qui sera établi avec la mairie de Quaix-en-Chartreuse au profit de Lou P'tiots va donner un souffle nouveau aux finances de la crèche.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante information dans un prochain Bulletin municipal.

* source site CAF



* Ce dossier a été réalisé avec la collaboration des membres du bureau de la crèche.

Bientôt un four à pain

On en a trouvé un.... un quoi ? un four !... et c'est un don d'un habitant de la commune que nous ne saurions trop remercier. De plus, donner une deuxième vie à un ancien four est sans nul doute une gratification supplémentaire pour tous ceux, donateur compris, qui vont s'impliquer dans cette aventure.

Maintenant nous passons aux étapes suivantes (qui souvent seront concomitantes) à savoir :

» Dépôt d'un permis de construire pour installer le four dans une structure solide entre la salle polyvalent et la mairie.

» Démontage du four à pain et repérage des emplacements des briques (il faudra beaucoup de patience et d'attention).

» Création ou nomination de l'association qui portera ce projet. Devenue ainsi maître d'ouvrage elle assurera la bonne réalisation technique des différentes phases de construction. Elle sera le lien entre les bénévoles, les professionnels qui seront susceptibles de s'engager dans ce projet, les élus chargés de suivre l'évolution de la construction. Bref tout ceux, quelque soit le temps qu'ils peuvent y consacrer, leur âge ou selon leurs compétences et qui participeront au chantier méritent encouragements et remerciements.

Une réunion est d'ores et déjà programmée à la mairie début novembre avec les représentants des associations pour programmer les différentes étapes et évaluer les possibilités humaines de l'équipe porteuse du projet.

Une fois toutes ces conditions réunies, ce qui ne fait aucun doute, la construction du four pourra commencer, alors, à vos truelles ! et rendez-vous, nous le souhaitons, courant de l'été pour la première flambée et la cuisson des premiers pains et premières pizzas.



La chasse

Guy Mollard, président de l'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Quaix-en-Chartreuse nous demande d'insérer :

« Voilà un mois que la nouvelle saison de chasse a débutée. Quelques sangliers ont déjà été prélevés, mais ils se font rares depuis.

Désireux d'aller et venir librement dans les bois et sur les sentiers de notre commune, chasseurs et non chasseurs ont le souci, aujourd'hui, de communiquer et ils le font de plus en plus. La nature est un bien commun à tous.

Lorsqu'une chasse collective est en cours, elle est balisée par des panneaux avertisseurs. Ces panneaux n'interdisent en aucun cas, à quiconque, le secteur concerné, les consignes restant pour tous, chasseurs et non chasseurs, et pour chacun, la vigilance et la prudence.

Les jours de chasse sont communiqués en mairie ainsi que sur le panneau d'affichage de l'ACCA de Quaix, chemin de Lombardie, au village.

Une application mobile « Jour de chasse en Isère », permettant d'être informés en temps réel sur les commune de l'Isère, sortira cet automne et pourra ainsi être consultée.

Belles activités de pleine nature à tous »



Vous avez dit Yahoo quoi ?

Il y a maintenant "quelques" années (en 2002 !) deux complices queylards ont eu l'idée de proposer un forum de discussion où chaque personne, qui se serait préalablement inscrite, pourrait échanger avec ses concitoyens. Échanger quoi au juste ? : des offres de services locaux, des réflexions sur nos enjeux, des partages de connaissances, des appels à contribution, des infos pratiques,... bref, tout ce qui peut être utile dans une communauté.

Aujourd'hui plus de 300 personnes sont inscrites et le forum "bourdonne". Une seule règle : le respect des situations et des personnes !

Si vous souhaitez rejoindre le groupe de Quaix-en-Chartreuse une adresse : quaix-subscribe@yahogroupes.fr

Concours photos 2018 : " Votre vision de Quaix-en-Chartreuse "

Le concours photos 2017 est terminé, les meilleures photos ont été agrandies, encadrées et installées en mairie dans la salle du conseil municipal pour un an. Tout le monde peut venir les voir aux heures d'ouverture de la mairie.

Les gagnants sont donc (dans l'ordre alphabétique car pour cette première édition nous n'avons pas souhaité faire de podium) : Sylvain Choynet, Prunelle Evette, Jérôme Hédouin, Marion Merle, Stéphane Muller, Alizée Pessine et Marc Sonzogni. Leur photo encadrée leur sera remise au moment de la foire de Quaix.

Maintenant, l'association "Le Quaix des artistes", avec le soutien de la mairie, lance dès à présent et jusque fin avril 2018 le nouveau concours photo. Ce concours a pour thème "**Votre vision de Quaix-en-Chartreuse**" et il aura trois catégories : adultes, ados, enfants. Avec cette expression libre sur un thème aussi vaste cela va laisser la place à toute votre créativité.

Il est important que vos clichés soient en haute résolution afin de permettre des agrandissements de bonne qualité. Les photos trop "allégées" ne seront donc pas prises en compte.

Vous pourrez adresser vos photos à quaixdesartistes@gmail.com en passant si c'est nécessaire (en fonction du poids des photos) par un service gratuit en ligne comme WeTransfer ou un support équivalent. La présidente du Quaix des artistes, Catherine Robert, pourra également récupérer vos photos sur clef USB, que vous pourrez déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie avec vos noms, prénoms et adresse. Ces clefs USB vous seront bien entendu restituées rapidement.



Le marché de Quaix du dimanche matin

N'oubliez pas que les commerçants du marché sont toujours présents le dimanche matin et proposent légumes, fruits, viande, fromage, pain et viennoiseries, des plats préparés.... et des huîtres... Leur présence est un élément important de la vie de notre village et permet à beaucoup d'entre nous de se rencontrer de façon très conviviale.

L'absence du maraîcher durant une période longue cet été a incité la municipalité à leur demander, lorsque l'un d'entre eux doit manquer exceptionnellement au rendez-vous du dimanche matin, de le faire savoir par le site internet de la mairie et par yahoo.group. Cela nous permettra de prendre nos dispositions.

N'oubliez pas que vous pouvez aussi passer des commandes directement auprès d'eux. Leurs numéros de téléphone sont disponibles sur le site internet de la mairie, rubrique "économie".



École : les rythmes scolaires on en est où ?

Juste avant que la cloche ne sonne le départ en vacances, le Gouvernement a confié une dernière tâche aux communes avec la parution, le 27 juin 2017 au Journal Officiel, du décret relatif à l'assouplissement des rythmes scolaires.

Feue la réforme des rythmes scolaires instaurée en 2013 ! Désormais les communes peuvent décider si leur(s) école(s) accueille(nt) les élèves 4,5 jours ou 4 jours. A cet égard, il faut savoir que cette deuxième option a déjà été retenue par nombre de communes et mise en application dès la rentrée 2017.

A Quaix-en-Chartreuse les rythmes scolaires n'ont pas été modifiés cette année et la commune a souhaité consacrer la durée de l'année scolaire 2017/2018 pour "plancher" sur le sujet en concertation avec les parents, le personnel enseignant ainsi que les accompagnants du service périscolaire. Ce travail de réflexion est donc en cours et une décision sera mise en application l'année prochaine.

Dès son annonce, l'hypothèse d'un retour aux 4 jours avait suscité beaucoup d'interrogations du côté des représentants de parents d'élèves et du service périscolaire de la mairie notamment pour ce qui concerne l'organisation des transports scolaires. Les représentants des parents d'élèves ont donc rédigé un questionnaire demandant l'avis des autres parents sur le retour aux 4 jours. Le résultat de cette enquête sera communiqué lors du conseil d'école du mardi 07 novembre 2017.



Avec 79 élèves inscrits, les effectifs de l'école sont relativement stables pour cette nouvelle année scolaire. Les élèves sont répartis dans 3 classes avec pour enseignants Virginie Ganzer, Denise Texeira et Christelle Henry.

On notera toutefois deux changements dans l'équipe du personnel communal. C'est désormais Andréa Peny qui assure le nettoyage des locaux ainsi que la garderie périscolaire du temps de cantine en remplacement de Yassine Lounis. Et Bruna da Silva assure quant à elle le remplacement de Véronique Rodrigues, jusqu'au rétablissement de cette dernière.

Un nouveau recensement en 2018

Le prochain recensement général de la population pour la commune de Quaix en Chartreuse aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Qu'est-ce que cela implique pour les communes ?

Mandatée par l'INSEE, les communes sont chargées de la collecte des données et dans ce cadre, elles ont la responsabilité du recrutement d'agents recenseurs, préparent la collecte, forment ces agents recenseurs sur les aspects organisationnels, assurent la mise en place des sessions de formation, l'encadrement direct et le suivi des agents, contribuent à la qualité de la collecte en apportant un appui au personnel recenseur, veillent à l'exhaustivité de la collecte, ainsi qu'au respect de la confidentialité des données et, enfin, assurent l'information des habitants sur la base de supports mis à leur disposition par l'Insee.

Cette opération va donc nécessiter l'emploi temporaire de 2 personnes dont Christelle Julliat, secrétaire générale de la mairie sera chargée de coordonner, d'encadrer et de suivre le travail. Jean-Luc Poulet, adjoint au maire, supervisera et veillera à la bonne exécution de ces multiples tâches.

Qu'est-ce que cela implique pour les habitants ?

Deux aspects vont vous concerner :

➤ Le recensement en tant que tel. C'est à dire le passage d'un agent recenseur à votre domicile pour vous expliquer comment procéder. Deux solutions vont s'offrir à vous, soit répondre au questionnaire en ligne, soit le faire sur un formulaire papier que l'on vous remettra avec d'autres documents (une feuille de logement et des bulletins individuels).

➤ Vous pouvez aussi être agent recenseur. Pour cela vous devrez vous présenter en mairie. Si votre candidature est retenue, vous bénéficierez d'une formation. Une carte officielle vous sera alors remise par la mairie. Vous percevrez une rémunération qui tiendra compte de plusieurs paramètres (nombre de foyers visités, séance de formation, frais de déplacement, etc.).



Le site www.le-recensement-et-moi.fr vous donnera dans un premier temps l'opportunité d'en savoir plus et, surtout, lorsque ce sera le moment, du 18 janvier au 17 février 2018, vous permettra d'accéder au questionnaire en ligne.

Les travaux de 2017

Durant l'année 2017, et comme chaque année, les services techniques ont assuré les travaux habituels d'entretien, de confort et de sécurité des bâtiments communaux (crèche, école, cantine, salle polyvalente, cure, mairie, accès à la miellerie). Les toitures de tous les bâtiments communaux ont été révisées.

Au delà de ces travaux que l'on peut qualifier d'habituels d'autres actions ont été engagées.

Parmi celles-ci on notera particulièrement :

- ▶ La rénovation et la réorganisation des blocs lumineux de sécurité dans tout le bâtiment école.
- ▶ Pour le confort de nos commerçants du marché deux bornes électriques ont été installées. Profitant de ces travaux un lampadaire a été déplacé, celui-ci se trouve maintenant contre le local du service technique.
- ▶ Bientôt les lampadaires situés en face de la mairie, vers le local des services techniques, au croisement route de la Méarie et route de St Egréve, pourront rester allumés au-delà de 23h s'il y a une activité dans la salle polyvalente et s'éteindront après une ½ heure, dès l'extinction de la salle, ceci pour permettre aux derniers usagers de rejoindre leur véhicule en toute sécurité. Si toutefois ce délai d'une ½ heure s'avérait trop juste il serait tout à fait possible de l'augmenter. N'hésitez pas à donner votre avis.

Un peu plus de sécurité et de confort aux abords de l'école

La Métropole (SMTC) a réalisé cette année les travaux d'amélioration du stationnement, de la circulation piétonne et des véhicules à proximité de l'école. Ces aménagements, y compris l'abri-bus, représentent un montant de 42 000 €. L'espace de stationnement des cars de ramassage scolaire a été fortement augmenté et une double barrière a été installée pour permettre aux élèves et aux parents de circuler en toute sécurité.

La route s'est trouvée ainsi réduite en largeur mais il faut savoir qu'elle est dimensionnée conformément à la réglementation en vigueur. Un autre avantage s'est fait jour avec ce rétrécissement, c'est le ralentissement des véhicules. C'est bien évidemment une excellente chose aux abords d'établissements qui accueillent des jeunes enfants.

Un abri-bus a également été installé et offre ainsi un espace protégé des intempéries ainsi que des sièges.



La députée de notre circonscription, Catherine Kamovski, bientôt à Quaix-en-Chartreuse

Madame Catherine KAMOWSKI, députée de la 5ème circonscription, viendra en Mairie de Quaix en Chartreuse le vendredi 17 novembre 2017 de 14 h à 16 h. Si vous souhaitez la rencontrer, prendre préalablement rendez-vous en contactant sa permanence soit par mail : ciroc3805@gmail.com ou en téléphonant au 04 76 95 26 92.

Nous n'avons vraiment pas aimé !...



Quand aurons-nous un jour la bonne surprise de voir notre nature environnante exempte de dépôts d'ordures ?

Quand aurons-nous le plaisir de nous promener sans trouver cageots, sacs plastiques et autres emballages au pied des arbres ou dans le cours d'une rivière ?

Quand nos employés municipaux ne seront-ils plus obligés de faire le "ménage" autour des bacs de tri sélectif* pour ramasser ce que certains ne descendent pas en déchetterie ?

Apparemment ce n'est pas pour demain parce que malgré les rappels répétés au respect de l'environnement certains pensent : " la planète n'a pas besoin de moi ! ".

Alors pour aider un peu ceux-là à comprendre les enjeux du respect de l'environnement, la municipalité a pris la décision d'installer de façon aléatoire des appareils de surveillance là où cela est nécessaire.

Preuve à l'appui, il sera alors très simple de mettre le contrevenant devant le fait accompli et de déposer une plainte à la gendarmerie... Souriez vous êtes peut-être photographié.

*Même si du côté du ramassage des containers il y a aussi et encore des progrès à faire et que la Métro est saisie de ce sujet !



Informations pratiques

NOUS JOINDRE



Les services administratifs

Téléphone : 04 76 56 82 66

Fax : 04 76 56 82 20

E-mail : mairie@quaix-en-chartreuse.fr ou le formulaire contact du site internet

Adresse postale : 15, place Victor Jaillet - 38950 - Quaix-en-Chartreuse

Le service scolaire et périscolaire

Téléphone : 04 76 56 40 07

E-mail : administration@quaix-en-chartreuse.fr

Les services techniques (pour signaler un problème sur la voirie communale ou sur un équipement géré par la commune)

E-mail : st@quaix-en-chartreuse

Pensez-y, beaucoup d'informations pratiques sont disponibles en ligne sur notre site :

www.quaix-en-chartreuse.fr

NOUS RENCONTRER

Les permanences des élus

- > Pierre Faure, maire
- > Jean-Luc Poulet, chargé des affaires scolaires
- > Marie-Christine Viance-Dumolard, chargée de la communication et de la vie publique
- > Yves Thévenin, chargé des services techniques

vous reçoivent sur rendez-vous.

RENCONTRER LE DÉPUTÉ DE LA 5^{ème} CIRCONSCRIPTION

Permanences de Catherine Kamovsky

1, rue Conrad Killian - 38950 - Saint-Martin-le-Vinoux

Tel : 04 76 94 28 25

Uniquement sur rendez-vous et la question ou le dossier à traiter doit être transmis au préalable

Les permanences du secrétariat

lundi de 13 h 30 à 17 h 00
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
vendredi de 14 h 00 à 18 h 30

A NOTER

Tous les dimanches matins de 7 h 30 à 12 h 00
marché à Quaix
on y peut acheter du pain, des pâtisseries, des primeurs, des produits laitiers, des fleurs, de la viande...